



GERARD RAMEIX
MEDIATEUR DU CREDIT AUX ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.mediateurducredit.fr

Numero azur : 0810 00 12 10

Paris, le 9 décembre 2009

Le Conseil National des Economies Régionales rejoint le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation du crédit aux entreprises

Le CNER (Conseil National des Economies Régionales) représenté par son Président Paul JEANNETEAU a signé aujourd'hui la charte des Tiers de Confiance de la Médiation avec le Médiateur national du crédit aux entreprises, Gérard RAMEIX.

Mis en place sous la responsabilité de William NAHUM, Médiateur délégué en charge des relations avec les organisations socioprofessionnelles, le réseau des Tiers de Confiance de la Médiation est constitué de professionnels de terrain dans chaque département, qui interviennent en amont du processus de médiation pour orienter les entreprises confrontées à des difficultés dans leurs démarches de financement et les accompagner bénévolement dans la mise en œuvre des solutions identifiées en médiation.

Créé en janvier 2009 grâce à la mobilisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de métiers et de l'artisanat, du MEDEF, de la CGPME et de l'UPA, le réseau des Tiers de Confiance s'est progressivement enrichi avec le concours des réseaux d'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprises pour apporter un appui personnalisé et individualisé aux porteurs de projets. En juillet dernier, l'UNAPL et l'Ordre des experts-comptables se sont également joints à la médiation. Il y a donc aujourd'hui plus de 1 000 professionnels travaillant à la disposition des entreprises qui le souhaitent **sur simple appel à la plateforme téléphonique de la Médiation : 0 810 00 12 10 ***

En signant la charte des Tiers de Confiance de la Médiation, le CNER mobilise la compétence de son réseau professionnel pour renforcer les efforts de soutien à l'activité et à l'emploi.

Le CNER, qui existe depuis 1952, est la fédération des agences de développement et des comités d'expansion économique régionaux, départementaux et locaux qui travaillent en faveur du développement économique des territoires. Il regroupe 105 structures (22 agences régionales, 52 départementales et 31 locales) qui interviennent en appui des entreprises.

Auprès de ses adhérents, le CNER remplit notamment les missions de représentation auprès des pouvoirs publics, d'information des adhérents, d'animation de groupes de travail et d'organisation de démarches collectives (exemple : certification ISO). L'action quotidienne de ces agences de développement et de ces comités d'expansion est exercée par 1 500 salariés de droit privé.

La Médiation du crédit se réjouit de la décision prise par le CNER de confier à 45 de ses membres la mission de Tiers de Confiance de la Médiation.

* Prix d'un appel local. Pour joindre la plateforme téléphonique de la Médiation du crédit depuis : la Guadeloupe: 0800 111 971 - la Martinique: 0800 008 112 - la Réunion: 0800 642 642 - la Guyane : 0800 000 406.

Contact presse / Médiation du crédit

Coralie MERCIER
Tél : 01 53 17 89 18
coralie.mercier@finances.gouv.fr

Contact presse / Conseil National des Economies Régionales

Jean-Paul PRONOST
Tél : 01 42 22 35 29
Mail : jpronost@cner-france.com
Site : www.cner-france.com